

ATELIER DE FORMATION (volet : présentiel) – *Commande un Angelot*

PLANIFICATION, ORGANISATION ET ORCHESTRATION	
Type d'activité/initiative	Initiative de prévention et d'intervention
Année universitaire ou trimestre	Trimestre d'automne 2017 : Café bar Le Tonik
Objectif(s) visé(s)	Offrir un atelier de formation en vue de prévenir des situations de violence à caractère sexuel et d'outiller le personnel des cafés-bars fréquentés par les personnes étudiantes afin qu'il puisse venir en aide à une personne se retrouvant en situation de violence à caractère sexuel. Plus précisément, selon le site Web de l'initiative Commande un Angelot : « assurer une protection adéquate des personnes qui craignent pour leur sécurité; - prévenir les violences à caractère sexuel dans les bars fréquentés par la communauté étudiante. (Ces objectifs) se traduisent par les axes suivants : - Axe de protection : application d'un protocole facile à utiliser; - Axe de prévention : réception d'une trousse de prévention pour éduquer et sensibiliser au sujet des violences à caractère sexuel. » Qu'est-ce que <i>Commande un Angelot</i> ? « Toute personne ne se sentant pas en sécurité ou témoin d'une violence à caractère sexuel pourra se rendre au comptoir (du bar ou du café-bar) et commander un cocktail fictif appelé un Angelot. Le personnel des bars suivra alors le protocole de formation <i>Commande un Angelot</i> pour répondre aux besoins des personnes qui demandent de l'aide. Aucune question sur la situation vécue et aucune justification ne seront exigées. » (tiré du tract – <i>Commande un Angelot</i>)
S'il y a lieu, contenus abordés	L'initiative <i>Commande un Angelot</i> est un partenariat entre l'ASEQ, <i>Ni viande, ni objet</i> et l'organisme <i>Sans oui, c'est non!</i> Ce dernier est responsable d'offrir la formation, développée conjointement par les trois partenaires, auprès du personnel des cafés-bars, que ce soit à distance ou en présentiel. Parmi les contenus abordés dans le cadre de la formation en présentiel : - L'initiative <i>Commande un Angelot</i> - La culture du viol - Les violences à caractère sexuel - Le consentement - L'alcool, le consentement et les violences à caractère sexuel - Devenir un témoin actif.
S'il y a lieu, contexte de l'offre	Cet atelier de formation en présentiel est la seconde condition en vue d'obtenir l'accréditation à l'initiative <i>Commande un Angelot</i> . La première étant de suivre une formation en ligne.
Quand	Trimestre d'automne 2017
Clientèle cible	Personnel du Café-Bar Le Tonik du campus de Gatineau.
Responsable de la réalisation	L'ASEQ, <i>Ni viande, ni objet</i> et l'organisme <i>Sans oui, c'est non!</i> ont établi un partenariat et sont responsables de l'initiative <i>Commande un Angelot</i>. Le Bureau de la vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme a appuyé le Café-Bar Le Tonik dans leur processus d'obtention de leur accréditation. Note : Les demandes d'adhésion sont adressées à l'ASEQ par les associations étudiantes, en collaboration avec les établissements. Cette initiative s'étend non seulement aux cafés-bars situés sur les campus, mais aussi ceux fréquentés par les personnes étudiantes en périphérie des campus.

Principales actions	QUAND	ACTIONS PRINCIPALES	PAR QUI
	N.d.	Formuler une demande à l'ASEQ en vue d'obtenir l'accréditation à l'initiative <i>Commande un Angelot</i> .	Gérante du Café-Bar Le Tonik
	Septembre	Suivre la formation en ligne offerte par les partenaires de l'initiative.	Personnel du Café-Bar Le Tonik
	Novembre	Livrer la formation en présentiel au personnel du Café-Bar Le Tonik	Formatrice de l'organisme <i>Sans oui, c'est non!</i> , appuyé par l'UQO
		Accorder l'accréditation à l'initiative <i>Commande un Angelot</i> au Café-bar Le Tonik.	Responsable de l'ASEQ
Ces actions traduisent la démarche conduite par le Café-Bar Le Tonik à l'automne 2017. Le Café-Bar L'Antithèse, qui a vu le jour au campus de Saint-Jérôme à l'hiver 2019, est actuellement en processus en vue d'obtenir leur accréditation à cette initiative.			
S'il y a lieu, animation	L' atelier de formation en présentiel a été offert par la formatrice de l'organisme <i>Sans oui, c'est non!</i>		
RÉALISATION			
Nombre – population cible	Personnel du Café-Bar Le Tonik : sept (7) personnes étudiantes, incluant la gérante.		
S'il y a lieu, nombre de participants	Six (6) personnes ont suivi la formation en présentiel en novembre 2017. La gérante du Café-bar Le Tonik détient la liste des personnes participantes. Selon les conditions de l'accréditation, au moins une (1) personne membre du personnel du café-bar devait avoir suivi les deux formations (à distance et en présentiel).		
Bilan de réalisation après évaluation	Dans le cadre de l'organisation de l'atelier de formation, l'UQO a appuyé le Café-bar Le Tonik et l'organisme <i>Sans oui, c'est non!</i> afin que l'atelier de formation puisse se tenir. L'UQO a aussi fourni un souper pizza et a fait installer dans les salles de toilettes du campus de Gatineau, les affiches suivantes portant sur l'initiative : Affiche 1 et Affiche 2. Lors de l'atelier de formation en présentiel, l'organisme <i>Sans oui, c'est non!</i> a remis aux personnes participantes une trousse d'information contenant les documents suivants : • Fiche d'information • Tract – Commande un Angelot • Tract – Qu'est-ce que le consentement ? • Aide-mémoire pour le protocole • Formulaire d'intervention • Couverture de presse		
Impact perçu par les participants	La gérante du Café-bar Le Tonik a mentionné que son personnel a apprécié la formation en présentiel offerte par l'organisme <i>Sans oui, c'est non!</i>		
Coût	Aucun coût lié à la formation L'UQO a offert un souper pizza (60 \$).		
RECOMMANDATION			
Recommandation pour l'année subséquente	Reconduire cette initiative pour le nouveau Café-bar L'Antithèse. À compter du trimestre d'hiver 2019, le Café-bar L'Antithèse du campus de Saint-Jérôme a amorcé des démarches auprès de l'ASEQ en vue d'obtenir leur accréditation à l'initiative <i>Commande un Angelot</i>. De plus, le Cégep de Saint-Jérôme explore la possibilité d'étendre cette initiative aux bars de Saint-Jérôme fréquentés par les personnes étudiantes. L'UQO s'est alors dite intéressée à appuyer la réalisation de cette initiative. Pour ce faire,		

	les associations étudiantes des établissements postsecondaires, en partenariat avec la ville de Saint-Jérôme, doivent s'impliquer et formuler leur demande à l'ASEQ. Cette initiative est avant tout pour les personnes étudiantes des milieux postsecondaires. Rappelons que l'ASEQ est l'entité responsable de recevoir les demandes d'adhésion. Explorer aussi la possibilité d'étendre cette initiative aux bars du village de Ripon fréquentés par les personnes étudiantes de l'ISFORT. Explorer aussi la possibilité d'étendre cette initiative pour les bars environnants du campus de Gatineau.
--	--

Fiche créée le 17 mai 2019

Dernière mise à jour : 30 mai 2019